



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N^o 71/20

PERSPECTIVES DES ECHANGES INTERNATIONAUX

Déclaration du secrétaire d'Etat aux Affaires exterieures,
M. Mitchell Sharp, à la réunion ministérielle de l'OCDE, à
Paris, le 8 juin 1971.

La coopération multilatérale a permis aux nations commerçantes du monde d'atteindre un haut degré de coopération dans le domaine des échanges. Comme il est naturel, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a joué un rôle de premier plan dans ce processus, mais la note du Secrétaire général nous rappelle à juste titre que l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économiques) a apporté une contribution spéciale fort utile dans des domaines comme les crédits à l'exportation et l'établissement du système de préférences généralisées. Nous espérons qu'elle continuera et intensifiera ses activités dans ce sens, comme nous espérons et pensons que l'application du programme de travail du GATT sera aussi rapide que possible. Nous, Canadiens, exportons environ 50 pour cent de ce que nous produisons, le pourcentage de notre produit national brut correspondant aux exportations est l'un des plus élevés de l'OCDE; c'est pourquoi nous disons que ce qui peut être fait maintenant doit être fait maintenant et c'est pourquoi nous attachons de l'importance aux travaux qui se poursuivent ici et au GATT.

Il est cependant très clair qu'il existe en ce moment un certain malaise sous-jacent - un certain blocage - dans le progrès réalisé depuis la guerre en matière de libéralisation de nos échanges. A certaines époques - et je pense que c'est le cas en ce moment - nous devons, en tant que groupe de pays industrialisés, employer tous les moyens dont nous disposons pour briser ce blocage. Les traditions et les mécanismes de l'OCDE conviennent parfaitement pour cela et c'est dans cet esprit que le Canada salue les propositions contenues dans la note du Secrétaire général.

Le Canada appuie la création au sein de l'OCDE d'un groupe de niveau élevé pour étudier les problèmes commerciaux et suggérer des moyens possibles de les résoudre. Notre attitude est fondée sur le fait que nous considérons la proposition du Secrétaire général comme concernant essentiellement la libéralisation des échanges. Pour être efficace, un tel groupe doit comprendre des représentants des intérêts de toutes les grandes nations commerçantes. Il importe aussi que ses travaux complètent ceux actuellement nécessaires au GATT sur les techniques à employer au cours de négociations éventuelles.

De nouveaux signes de protectionnisme sont apparus récemment. Le commerce des produits agricoles et des textiles pose des problèmes spéciaux, mais les nouvelles pressions protectionnistes s'étendent plus loin. Dans le climat politique actuel, il y a un danger très réel que ces pressions conduisent à de nouvelles restrictions générales.

Au Canada, nous nous rendons compte que le monde commercial que nous avons connu depuis la fin de la guerre subit en ce moment des transformations fondamentales. De nouvelles structures des relations économique-commerciales apparaissent.

La Communauté économique européenne est déjà une entité commerciale comparable, du point de vue de l'étendue du marché et de la puissance industrielle, au principal partenaire du Canada, les États-Unis. L'extension en cours de la CEE provoquera des pressions supplémentaires sur la structure actuelle des échanges. Les accords spéciaux conclus ou projetés entre la Communauté et d'autres groupes de pays soumettent à une tension particulière les relations commerciales établies. De plus, les accords au sujet de préférences spéciales menacent d'érosion le principe de la nation la plus favorisée, qui a été depuis la guerre la base de la coopération commerciale. Des pays comme le Canada ne peuvent qu'être particulièrement sensibles au danger de polarisation des accords commerciaux dans le monde. Comme je l'ai déjà dit, le Canada est un grand pays commercial qui a des intérêts importants dans toutes les parties du monde. A cause de notre situation géographique et de la structure de nos échanges, nous ne pouvons nous considérer comme appartenant à aucun groupe économique particulier. Nous croyons qu'un système commercial réellement multilatéral sert au mieux les intérêts de tous les pays, quelles que soient leur taille ou leurs relations avec les grandes unités commerciales.

Pour cette raison, nous attachons une importance particulière à réaliser une libération plus poussée des échanges internationaux, sur une base multilatérale. A cause des pressions protectionnistes croissantes dans le monde entier, nous courons maintenant un danger très réel de perdre le terrain que nous avons si difficilement gagné. Un recul de ce genre n'est avantageux pour aucun pays.

S'asseoir maintenant à la table de négociation pose des problèmes, mais je voudrais vous suggérer que d'importants travaux préparatoires sont nécessaires. Le GATT a déjà fait beaucoup pour déceler les obstacles spécifiques aux échanges, tant industriels qu'agricoles. On est actuellement en train d'examiner les solutions possibles de certains de ces problèmes.

C'est pour ces raisons que le Canada appuie les propositions du Secrétaire général, notamment sa proposition de créer un groupe d'étude sur les problèmes de la libération des échanges.